

Bâtiment #Agriculture urbaine

Initiative n°7

Jardin du toit-terrasse Hotel de Région



Lyon (69)

Mise en activité en 2013

#Sensibilisation au DD

#Toiture terrasse

#Bien-être au travail

#Jardin d'insertion

#Espace vitrine

En 2013, un jardin potager partagé à destination des agents de la Région mais aussi des visiteurs, a vu le jour sur le toit-terrasse du siège de l'ancienne Région Rhône-Alpes. Porté par l'association Jardin d'Avenir, le projet s'est développé et a beaucoup évolué en l'espace de ces 7 années. Cela a permis d'explorer et de tester différentes approches, différents types de culture, modes de participation et d'implication des bénéficiaires, mais aussi de mettre le projet à l'épreuve du temps, de rencontrer un vaste panel de difficultés et de questionnements, et d'en tirer des enseignements en matière de pérennité et de durabilité pour ce type de projet. C'est là que réside l'intérêt du projet en terme de retour d'expérience : comment un jardin sur un toit-terrasse peut évoluer et survivre en s'adaptant aux nombreuses contraintes propres à ce type de projet ?

Avant sa livraison en 2013, le projet s'est construit en deux phases :

- installation et aménagement de carrés potagers sur un espace en terre déjà existant car prévu par l'architecte ;
- implantation d'espaces jardinés hors sol : jardinières, bacs au sol et suspendus.

MAITRISE D'OUVRAGE : Région Auvergne-Rhône-Alpes (ancienne région Rhône-Alpes)

ACTEURS ET PARTENAIRES : Jardin d'Avenir

COÛTS DE L'OPÉRATION : 8 500 € TTC (travaux, études hors entretien et animation)

COÛTS DES TRAVAUX : 7 000 € TTC (phase 1 : 1 000 €, phase 2 : 6 000 €)

SURFACE : 60 m² de surface de maraîchage (phase 1 : 30 m², phase 2 : 30 m²)

PRATIQUE CULTURALE : agrobiologie, biodynamie, permaculture

TYPE DE PRODUCTION : légumes, petits fruits, plantes aromatiques et médicinales, plantes sauvages comestibles, fleurs comestibles, plantes et fleurs utiles au jardin





Éléments clés de la démarche

Alimentation

Le projet sensibilise tout d'abord au jardinage biologique. Certains agents ont eu envie de faire eux-mêmes leur jardin, et l'atelier pratique leur a donné les clés pour commencer chez eux de manière autonome avec des méthodes respectueuses de l'environnement et favorables à l'augmentation de la biodiversité.

En plus de cet impact direct sur les pratiques, de effets indirects sur l'alimentation sont notables puisque certains des agents se sont abonnés au Jardin d'Avenir.

Economie

Pour Jardin d'Avenir, l'objectif de ce projet n'est pas la rentabilité mais bien la diversité des supports proposés aux personnes suivant un parcours d'insertion. En effet, par des activités de création et d'entretien de jardin sur toit à l'aide d'approches variées, la participation à des animations thématiques, et le travail dans un contexte très différent de celui d'une exploitation maraîchère rurale, le salarié en insertion se forme à un autre type de métier en devenir, celui de jardinier ou de maraîcher urbain.

Ce projet a permis de faire connaître plus largement le Jardin d'Avenir aux agents et de déboucher sur des abonnements supplémentaires de paniers de légumes et d'œufs bio, qui sont au cœur de l'activité économique de l'association.

Pédagogie

La création, l'entretien du jardin et l'animation d'ateliers théoriques et pratiques ont permis de sensibiliser les agents de la Région à différentes thématiques :

- les pratiques et techniques de jardinage et maraîchage biologique : agronomie et vie du sol, compostage, paillage ;
- l'approche permaculturelle et la notion de circuit fermé dans la conception et la gestion d'un jardin potager diversifié : gestion de l'eau, du substrat, recyclage ;
- les bienfaits de l'utilisation des végétaux en cuisine, en tisanes, en cosmétiques naturels, en huiles essentielles ou en matières premières pour soigner les autres plantes ;
- le patrimoine horticole lyonnais riche d'une très longue histoire, et la sensibilisation à la dimension locale de la production alimentaire et variétale ;
- les circuits courts et la saisonnalité : distributions de paniers de légumes locaux et suivi des légumes de saison à travers la production du jardin de la terrasse.

Social

L'objectif du projet est de travailler sur le lien social à la fois entre les agents et les différents services de l'Hôtel de Région, mais également avec des

jardiniers en insertion employés par le Jardin d'Avenir.

L'objectif est de tisser de nouveaux liens transcendant les services et pouvant avoir un impact positif dans la pratique professionnelle des agents.

Environnement

Avant le démarrage du projet, la terrasse ne bénéficiait que d'un espace végétalisé à l'ombre où ne poussait que du lierre. Il était donc pauvre en termes de biodiversité, d'esthétique et d'impact sur le microclimat de la terrasse (vents violents, forte réverbération, environnement très minéral et très chaud en été). Le projet a permis d'y développer une biodiversité par la plantation d'essences végétales comestibles très variées. Par ailleurs, cela a permis de créer une ambiance champêtre et conviviale et d'y apporter un peu plus de fraîcheur.

Les agents ont fait part de leur satisfaction et de l'impact du jardin sur leur mieux-être lors des temps de pause, amplifié notamment par la sollicitation des différents sens :

- la vue : couleurs et mise en scène paysagère du jardin ;
- l'odorat : essences aromatiques ;
- le toucher : récolte des plantes ;
- l'ouïe : présence d'insectes attirés par les fleurs ;
- le goût : végétaux comestibles, herbes aromatiques ou à tisanes et légumes.

Gouvernance

Le Jardin d'Avenir agit comme prestataire de la Région, en ayant pour interlocuteurs plusieurs directions : la Direction des Moyens Généraux et la Délégation Générale aux Missions Transversales et à la Relation aux Elus.

Chaque année, le projet est reconduit à partir d'une nouvelle proposition qui réoriente les objectifs en fonction des besoins.

Un partenariat étroit avec le service de communication interne a permis depuis le début du projet une belle mobilisation des agents et la création d'un noyau dur de participants entretenant le jardin sur leur temps de pause.

De son côté, le Jardin d'Avenir prend en charge la conception, la mise en œuvre, et l'entretien des espaces jardinés, ainsi que l'animation d'ateliers ou d'événements, et l'accompagnement d'agents volontaires, le cas échéant.

Montage juridique et foncier

La Région n'est pas propriétaire du bâtiment de l'Hôtel de Région.

Il y a donc eu des limitations en terme de projet. Il n'était notamment pas possible de mettre des végétaux au bord ou sur la façade visible de l'extérieur sans l'accord de l'architecte.

Il y a tout de même des possibilités puisque le projet de rénovation 2020-2021 prévoit des changements dans la structure, bien que les démarches soient effectuées par la Région elle-même. Le Jardin d'Avenir n'intervient sur le jardin qu'en qualité de prestataire et n'a pas la main sur la terrasse et ses différents espaces.

Problématiques techniques

Plusieurs difficultés techniques ont été rencontrées :

- la parcelle à mettre en culture est située en pleine ombre : il a fallu cultiver des légumes la première année avec des conditions d'ensoleillement incompatibles avec la culture potagère ;
- une année après la mise en route du jardin, alors que les cultures étaient bien implantées dans la partie en « pleine terre », une fuite d'eau a été constatée au sein des cuisines situées juste au dessous. Les cultures, bacs et caillebotis ont du être enlevés, afin que la terre soit retirée et l'isolation refaite. La fuite ne venait toutefois pas du jardin mais était située quelques mètres plus loin.

D'autres facteurs limitants ont restreint les propositions :

- l'idée de récupérer les déchets organiques de la cuisine pour en faire du compost (substrat des bacs hors sol et fertilisant de la partie en « pleine terre ») a généré des réticences (sanitaires et risques de désagréments olfactifs) ;
- l'idée de végétaliser de manière dense l'espace ensoleillé, plus propice à la culture de légumes et de fleurs a créée des réticences de la part du service des bâtiments : surcharge et modification de l'aspect du bâtiment ;

- les limites de poids et d'accessibilité ont été des contraintes à dépasser pour la livraison de la terre. Elle ne pouvait pas être transportée par le monte-charge, ni stockée sur le toit-terrasse en raison du poids au m² trop important. Il a donc fallu tout reconditionner à la main pour monter des sacs plus petits de terre par le monte-charge, ce qui a représenté un important travail de manutention. Le fait de n'être autorisé au départ à n'utiliser que des petits contenants a eu de forts inconvénients sur la réussite des cultures, car dans un environnement aussi hostile, la terre et les racines sèchent et brûlent très rapidement si le volume de terre est insuffisant pour maintenir une certaine inertie. Ainsi, ont été utilisés des contenants plus volumineux mais très légers, aux propriétés intéressantes en terme de rétention d'eau et de respiration du système racinaire. Cela a permis l'année suivante d'avoir de meilleurs résultats en terme de production ;
- l'arrosage n'était pas automatisé mais basé sur la participation d'agents volontaires. Cela a toutefois bien fonctionné, les plantes n'auraient pas supporté la période estivale sans un arrosage régulier ;
- la difficulté sur un lieu de travail d'employer toutes les solutions naturelles à disposition sans créer de désagréments : les fumiers et purins préventifs ou curatifs génèrent des odeurs désagréables pendant plusieurs jours.



La mise en place depuis plusieurs années des jardins a permis d'attirer une vingtaine d'agents intéressés par le potager et le jardin d'agrément. Le concept initial était de créer une activité participative et ludique, avec l'aide des animatrices, pour échanger sur les pratiques et apprendre à gérer son propre potager, en retour. Cela a fonctionné régulièrement avec de nouveaux venus à chaque rencontre.

En 2015, les légumes et fruits ont été abandonnés pour rééquilibrer les espaces avec des plantes aromatiques, fleuries et certaines plus résistantes, selon les implantations et l'ensoleillement.

Les animations ont été réduites à 2 par an avec l'objectif de mobiliser des volontaires pour désherber et arroser régulièrement les pots et les plantations.



Olivier Tasserit, agent, Région Auvergne-Rhône-Alpes





Conseils et retours d'expériences

Concernant la culture sur toit-terrasse, plusieurs points semblent importants :

- atteindre un certain seuil critique en terme de surface et de volume des contenants pour cultiver dans des conditions correctes, au risque d'avoir de mauvais résultats en terme de production ;
- trouver des solutions pour créer un microclimat à l'échelle de la terrasse : barrières végétales pour atténuer l'effet des vents, faire baisser la température et le rayonnement ;
- identifier des personnes qui connaissent bien le bâtiment et ses problématiques, motivées par le projet et prêtes à œuvrer pour trouver des solutions aux éventuels problèmes structurels.

Pour un jardin sur un lieu de travail, plusieurs points de vigilances peuvent être soulignés :

- le potager est saisonnier, il faut donc pouvoir proposer un autre type de jardin pour l'hiver, jouer avec les paillages, les engrais verts et les bulbes pour combler l'absence de végétaux sur une partie non négligeable de l'année ;
- le positionnement des salariés par rapport à une offre d'ateliers ou d'animations est à situer dans son contexte de lieu de travail (peur du regard des autres) ;
- il est difficile de maintenir une participation soutenue aux ateliers sur le long terme.

Toutefois sur ce projet, un noyau de personnes motivées à continuer d'entretenir et d'arroser le jardin en l'absence de Jardin d'Avenir s'est constitué. Ce dernier n'intervient plus que quelques fois par an depuis 2017. C'est la preuve qu'il y a bien eu une appropriation des lieux.

Pour une installation pérenne, il semble nécessaire de :

- s'adapter, rebondir sur les contraintes, et réinventer l'utilisation d'un espace déjà mis en terre mais toujours modifiable dans son approche, son type de culture ou de participation ;
- prévoir un budget sur le long terme et pas seulement pour l'implantation, car la maintenance et l'entretien sont indispensables et permettent d'anticiper une possible démobilitation progressive.

Pour en savoir plus

- **Claire Liévaux**, Chargée de projet Jardin d'Avenir, lievauxclaire@gmail.com, 06 51 67 98 35 ;
- **Sylvie Jaillard**, Directrice du Jardin d'Avenir, s.jaillard@jardindavenir.fr, 06 86 66 46 64 ;
- <http://jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr/>.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/

